

Enjeux Bonne Année 2011 d'école

L'École encore amputée : - 149 postes pour la Picardie

A la rentrée 2011, les écoles de la Somme vont être victimes de mesures drastiques. Le comité technique paritaire académique (CTPA) du 17 janvier prochain annoncera la répartition départementale des 149 suppressions de postes prévues dans l'académie d'Amiens. Pour mémoire, la Somme devait rendre 7 postes à la rentrée 2010 et pour ce faire, l'inspecteur d'académie a procédé à 50 fermetures (et 25 ouvertures). Cette rentrée s'annonce bien pire.

Nous craignons de nombreuses fermetures décidées sur la base des critères des fiches « Chatel » (classes maternelles à 32 élèves ou 27 en ZEP, classes élémentaires à 27 élèves, regroupements et fusions d'écoles afin de gagner des postes, ...)

L'alerte a été donnée par le SNUipp-FSU depuis de nombreux mois, la menace se concrétise rapidement. Le ministre a ordonné aux inspecteurs d'académie d'attendre la fin des élections cantonales pour informer les écoles concernées par une mesure de carte scolaire. C'est bien que le risque de mobilisation des usagers (de surcroît électeurs) est important.

Nous n'accepterons pas une nouvelle détérioration de la scolarisation des élèves sans réagir. Nous n'acceptons pas cette politique de destruction du service public. Les campagnes du SNUipp (pour l'école, on ne doit pas se priver) et de la FSU (le service public, on l'aime, on le défend) sont à la pointe de ce combat contre la politique du gouvernement et de tous ceux qui y sont associés.

Le 22 janvier sonnera le début d'une nouvelle bataille pour l'Éducation Nationale. Le collectif « notre école, notre avenir » organise partout en France des actions dénonçant la dégradation de l'école. A Amiens, c'est sur la place Gambetta que se rassembleront les acteurs de l'école (enseignants, parents, élèves...) pour réclamer les moyens nécessaires à une école de l'égalité et de la réussite de tous les élèves.

Rendez-vous le 22 janvier à 14h30, place Gambetta à Amiens, pour ce premier pas d'une lutte qui s'annonce longue mais essentielle.

Maryse Lecat, le 13/01/2011

Janvier 2011

Dispensé de timbrage **Amiens C.T.C.** Déposé le 13/01/2011

« Enjeux d'école »
Bulletin d'informations syndicales du SNUipp Somme
Trimestriel IPNS 0,61 € CPPAP 1011 S 08099 - ISSN 1631-512X
Directeur de la Publication : Nathalie Dru

ENJEUX D'ECOLE
25 rue Riolan
80000 AMIENS

TRIMESTRIEL n°70 - supplément n°1
Décembre - Janvier - Février

SOMMAIRE

1 Edito **2** Action / Formation

22 JANVIER 2011 :

Premier round de la lutte
contre la carte scolaire et le
budget de l'École

*Rendez-vous à 14h30
place Gambetta à Amiens*

(voir au dos)



SNUipp-FSU Somme

www.snuipp.fr/80 80@snuipp.fr

SNUipp-FSU Somme

25 rue Riolan 80000 Amiens
☎ 03 22 80 80 78 📠 03 22 80 80 81





Rassemblement

Place Gambetta à Amiens
le samedi 22 janvier à partir de 14h30

Venez avec vos affiches ou rédigez-les avec nous !

Le budget 2011 prévoit la suppression de 16 000 emplois et n'affiche d'autre ambition pour le système éducatif que la recherche d'économies à partir du dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Pourtant, les effectifs d'élèves vont continuer d'augmenter et la part du PIB français destinée aux enseignements primaires et secondaires a diminué dans la période récente en passant de 4,5 % en 1995 à 3,9 % en 2006.

Ensemble, refusons les fermetures de classes, la disparition des RASED, les suppressions de places en maternelle, la baisse des dotations des collèges et lycées, le manque d'ambition du plan Licence à l'université, les réductions de postes et d'options, les hausses d'effectifs dans les classes... Exigeons une véritable formation professionnelle des enseignants sans laquelle les écarts entre élèves vont continuer à se creuser !

Aujourd'hui plus que jamais, notre pays a besoin d'un système éducatif qui s'attaque réellement aux inégalités scolaires et traite la situation des élèves en grande difficulté. D'autres choix pour la réussite de tous les jeunes sont nécessaires afin que l'École remplisse les objectifs d'une École démocratique et ambitieuse.

Le collectif a par ailleurs rédigé des contre-fiches Chatel : Assurer effectivement les remplacements dans le premier degré, hausse de la scolarisation des enfants âgés de deux ans, les RASED, ... à découvrir sans tarder sur <http://www.unecole-votreavenir.org/>

STAGE SYNDICAL

Mardi 5 avril 2011 de 9h à 16h30 (Amiens)

Rythmes scolaires : un problème de politique éducative et un projet de société

Avec **Claire Leconte** (Professeur en psychologie de l'éducation à Lille 3)
Amphithéâtre Cavallès (ex-Dewailly), cloître Dewailly, place Louis Dewailly, Amiens

Le matin (9h-12h):

- ▶ Présentation des travaux de Claire Leconte

Repas (pas de restauration prévue mais de nombreuses possibilités à proximité)

L'après-midi (13h30-16h30) :

- ▶ Ateliers de réflexion autour des rythmes scolaires, des rythmes de l'élève, de l'enfant
- ▶ Synthèse des ateliers, pistes de réflexion

Modalités d'inscription

- ▶ **Demande de congé de formation syndicale** à transmettre à l'IA sous couvert de l'EN

un mois à l'avance (envoyez-la avant le **1er mars**)

(voir modèle ci-contre à reproduire)

- ▶ Remplir et envoyer une fiche d'inscription au SNUipp - FSU (possible sur notre site)

Un stage de formation syndicale est un droit pour chacun : faisons-le vivre !

(chacun a droit à 12 jours de formation syndicale chaque année)

Nom :

Prénom :

Fonction :

École / Établissement :

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie
s/c de Mme M. L'Inspecteur de l'Éducation Nationale,

objet : demande d'autorisation d'absence pour formation syndicale

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Conformément aux dispositions de la Loi 84-16 du 11/01/1984 (art. 34 alinéa 7), portant Statut Général des Fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le **mardi 5 avril 2011** pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à **Amiens**. Il est organisé par la Section Départementale du SNUipp-FSU de la Somme sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions donnent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 4 septembre 1997).

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes sentiments respectueux.

Signature

Coupon d'inscription au stage du 5-IV-2011 à retourner au SNUipp-FSU 80

25 rue Riolan 80000 Amiens, fax : 03.22.80.80.81

Possibilité de vous inscrire en ligne : <http://80.snuipp.fr/spip.php?article1266>

NOM, Prénom : Ecole :

Adresse postale :

Téléphone : Courriel : @